

# DOMPAIRE ACTU'



## LES ECHOS de Madame et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaine et Madame et Lamerey en 770 ex/n°51



## Edition JUILLET - AOÛT 2023

### Manifestations à venir

- Jeudi 13 Juillet** Feu d'artifice offert par les communes Dompaine et Madame et Lamerey  
Organisé par les sapeurs-pompiers
- Vendredi 14 juillet** Concours de pétanque Salle Polyvalente
- Dimanche 3 septembre** Fête de Dompaine Salle de la Gare  
Randonnée pédestre et VTT Sapeurs-pompiers centre de secours Dompaine
- Dimanche 9 septembre** Forum des associations Maison des Associations

**POUR RAPPEL bulletin de septembre / octobre 2023, Remise des articles pour le 15 août 2023**

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC  
Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00 \_ Samedi de 9h00 à 11h00  
Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompaine@wanadoo.fr – www.dompaine.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

**Lundis 10 et 24 juillet 2023**

**Lundis 7 et 21 août 2023**

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi



## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2023

Absentes excusées : Brigitte ANDRE a donné pouvoir.  
Angélique VIGNAUT a donné pouvoir.

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

### **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La révision du Plan Local d'Urbanisme est arrivée à son terme après l'enquête publique.

Il convient de délibérer sur l'ensemble de la révision : rapport de présentation du projet, Projet d'Orientation et d'Aménagement durable (PADD), règlement du PLU, documents graphiques et annexes, avis des services de l'État et des Personnes Publiques Associées, modifications prises en compte à la suite des remarques des administrés exprimées dans le cahier d'expression et lors d'entretiens avec le commissaire enquêteur...

Vu le rapport et l'avis du commissaire exprimant un avis favorable, le conseil municipal à l'unanimité approuve la révision du PLU et ses annexes.

Le PLU deviendra exécutable dans le délai de 1 mois suivant la publication et l'affichage de l'approbation.

Le conseil municipal approuve également l'institution du droit de préemption urbain tel qu'il existait déjà dans la PLU précédent.

### **Création de postes**

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer afin de permettre le recrutement de 2 personnes en emploi saisonnier en renfort de nos agents techniques sur l'entretien de notre environnement mais également sur les travaux aux écoles.

### **Forêts**

Le programme de travaux d'entretien présenté par l'ONF et approuvé par la commission « Bois » a été adopté à l'unanimité.

En parallèle, le conseil était amené à se prononcer sur le renouvellement de notre engagement à la certification PEFC de notre forêt qui sera à échéance le 31/12. Cet engagement pour gérer de façon durable notre patrimoine forestier offre de nombreux avantages. Son coût est de 0,65€/hectare pour 5 ans. Adopté à l'unanimité.

Un projet de motion de l'AMV88 sollicitant les parlementaires à statuer sur l'application d'un taux de TVA réduit à 5,5% sur les ventes de bois - notamment les affouages. Cette motion qui vise à une meilleure gestion et à aider également contre la précarité énergétique a été approuvée à l'unanimité.

Les tarifs des affouages, inchangés depuis 2019, passent de 7 à 8€ le stère pour les habitants de la commune, de 9 à 10 € le stère pour les personnes extérieures. Le tarif du stère de bois rendu passe de 43 à 45 €.

### **Tarifs ALSH**

Le conseil municipal a validé les tarifs de l'ALSH pour les vacances d'été.

Ces tarifs vont de 75 à 85 € par enfant et par semaine pour les habitants de la commune en fonction du nombre de jours et des sorties effectuées. Le coût pour les habitants extérieurs est majoré de 15€.

Les informations détaillées sont disponibles en mairie, sur le site internet et sur le bulletin communal.

### **SDEV – Extension de réseaux**

2 parcelles récemment ouvertes pour la construction nécessitent une extension des réseaux téléphoniques et électriques. Le SDEV qui réalisera les travaux demande, pour les 2 parcelles une participation de la commune à hauteur de 5 627,70 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



## ACTE CITOYEN



### Quand Les enfants montrent l'exemple !

Fantine et Clémence Petot âgées de 9 ans, habitantes de Dompain et Lamerey, ramassent régulièrement, le mercredi, les déchets dans les rues de Dompain et essentiellement au parc de jeux. Elles s'étonnent de trouver tant de déchets, 2 ou 3 sacs chaque mercredi ramassés, et souhaiteraient que les habitants utilisent les poubelles mises à disposition.

La municipalité remercie et félicite Clémence et Fantine pour leur action exemplaire et leur sens civique.

## PRIME A LA CONVERSION : BONUS VELO

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique.

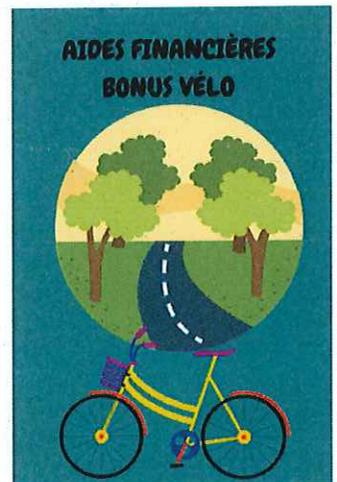
En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50% des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur l'infographie ci-jointe. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

dans un délai de 6 mois suivant la date de facturation du vélo.



## HORAIRES BUREAU DE POSTE

Les horaires appliqués au Bureau de Poste de Dompain depuis le 02 mai 2023 sont :



Lundi : fermé

Mardi : 09h00-12h00 et 14h00-16h30

Mercredi : 09h00-12h00

Jedi : 09h00-12h00 et 14h00-16h30

Vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-16h30

Samedi : 09h00-12h00

## LISON A L'HONNEUR



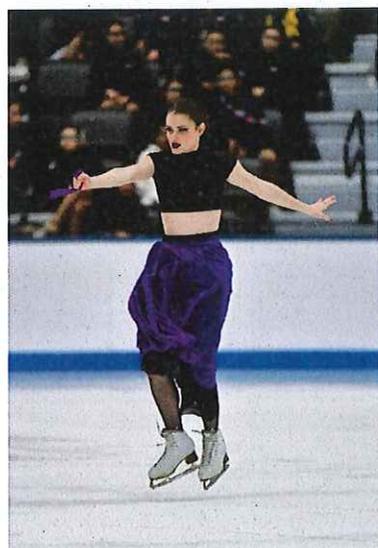
À l'honneur, Lison BRUNESEAU, jeune Dompairoise devenue championne de France en équipe de ballet sur glace.

Lison a débuté à l'âge de 5 ans la danse sur glace à Épinal pour suivre sa sœur Chloé qui pratiquait également cette discipline. Repérée rapidement par ses entraîneurs elle intègre l'équipe régionale en 2014 où elle commence la compétition en solo. En 2015 c'est en national qu'elle évolue et devient en 2017 vice-championne de France dans la catégorie benjamine, en 2018 vice-championne de France dans la catégorie minime et en 2019 championne de France dans cette même catégorie. Suite à cette performance, Lison, qui est alors âgée de 13 ans, est sélectionnée pour le championnat de France cadet en étant première de sa catégorie mais la crise sanitaire de la Covid met fin aux compétitions jusqu'en 2021. Toutefois elle continue les entraînements hors confinement et les cours de Gym en visio

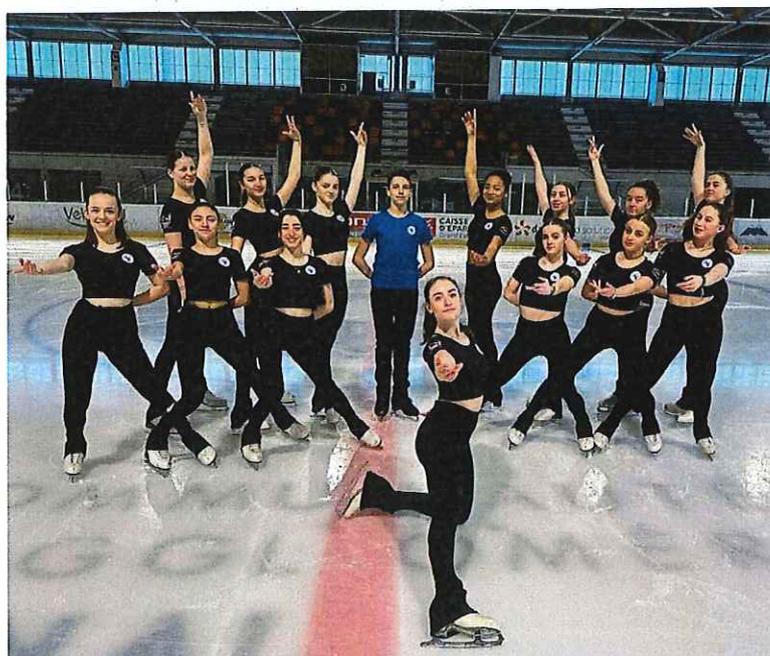
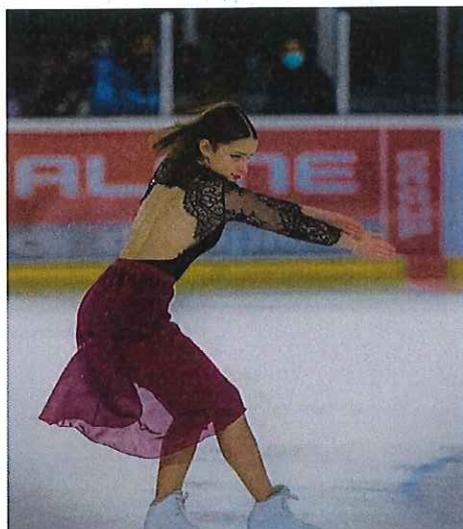
En 2019 elle intègre le ballet sur glace « Les Épines blanches », formation de plusieurs danseurs et continue parallèlement le solo.

En 2022, Lison fait 2 podiums en solo et finit sixième en catégorie junior. Cette même année elle arrête le solo, non sans regret, et se consacre uniquement au ballet sur glace. Les Epines Blanches terminent troisièmes à Nice au championnat de France junior et se qualifient pour la Nation Cup à Boston où elles finissent troisièmes. En mai dernier lors du championnat de France qui se déroulait à Épinal, Lison et son équipe, sur une chorégraphie sur le thème des violences faites aux femmes, ont terminé championnes de France ce qui leur assure un ticket pour les mondiaux qui se dérouleront l'an prochain en France.

Lison aujourd'hui âgée de 17 ans, souhaite poursuivre la saison prochaine mais pense ensuite arrêter la compétition pour se consacrer à ses études d'architecte d'intérieur dans les infrastructures sportives.



**La municipalité félicite Lison pour toutes ses performances et la récompensera lors des cérémonies du 14 juillet.**



## DU COLLEGE VERS LA COMMUNE CREATION DE 4 FRESQUES ARTISTIQUES



En partenariat avec la **Mairie de Dompain** représentée par **Monsieur Ferratier**, l'**EHPAD « Les Marronniers »** (Dompain) et l'artiste **Geoffrey d'Oliveira**, des **Partenariats des Associations Culturelles, Citoyennes et Territoriales** (Remiremont), les élèves de 4<sup>èmes</sup> et les élèves de 5<sup>èmes</sup> du **Conseil de la Vie Collégienne** du collège **Michel de Montaigne** ont réalisé un projet de grande envergure durant cette année scolaire, inscrit dans le cadre du Conseil National de la Refondation, « Notre École, Faisons-la Ensemble ».

Accompagnés de leurs professeurs **Mesdames Prevost et Thomas** ainsi que **Madame Oudet**, Conseillère Principale d'Éducation, les élèves ont pu réaliser une œuvre artistique engagée autour de 4 thématiques : le respect des différences, la justice, la liberté et l'écocitoyenneté ; et porté par un projet interdisciplinaire, ouvert sur l'extérieur à travers notamment des rencontres avec les résidents de l'Ehpad de Dompain.

L'inauguration de ces œuvres artistiques aura lieu le

**Vendredi 7 juillet à 11h00**  
devant la « **Salle de La Gare** » de **Dompain**,

et sera animée par les élèves qui expliqueront la signification de leurs œuvres engagées mêlant enseignements, citoyenneté, éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle.

Ce sera une belle occasion de découvrir et comprendre à travers le *street art* leur vision du monde actuel, les enjeux sociétaux qui les interpellent, leurs espoirs...



**La municipalité félicite  
tous les artistes  
pour leur travail !**



## Fresque sur le Thème du « respect de l'environnement et de la biodiversité »



### Lecture et interprétation de la fresque réalisée par les élèves de 4<sup>ème</sup>

-Les couleurs principales de cette fresque sont la couleur verte (qui symbolise la nature, la forêt, la campagne) et la couleur brune/grise (qui symbolise la pollution, les déchets).

-L'arbre représente « le poumon de la terre ». Imagé de deux manières (un arbre qui « vit » dans la partie non polluée versus un arbre « qui se meurt » dans la partie polluée), il nous permet de signifier combien la qualité du « terreau » est importante pour (sur)vivre. Les élèves ont également travaillé sur le concept de « transmission », à travers « l'arbre généalogique » : le respect de la biodiversité doit ainsi s'appuyer sur le travail intergénérationnel.

-Le chemin (situé au milieu de la fresque) permet d'insister sur le fait que la préservation des ressources est un long cheminement, jonché d'étapes à franchir, mais aussi de destinations à atteindre. Dans ce cheminement, chaque pas compte, et chacun se doit « de faire sa part ». Les deux petits colibris viennent ainsi faire écho à la « légende du colibri » racontée par Pierre Rahbi :

*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »  
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »*

-Le panneau « STOP » symbolise le fait que l'homme doit savoir marquer un arrêt dans sa course aux inventions épuisant nos ressources vitales (« Stop à la pollution »). Qui dit arrêt, dit également prendre le temps de la réflexion afin de méditer sur le message tiré de l'anglais « Respect nature ». Il y a aussi une idée de temporalité dans cette fresque (lecture de la gauche vers la droite) qui représente l'avant et l'après dans l'utilisation de nos ressources vitales (donc leur épuisement possible).

-Les animaux (héron, abeille) et les fleurs représentent le respect de la faune et la flore : à l'heure du réchauffement climatique, l'homme doit en effet, à l'instar de l'abeille, réfléchir à polliniser sa réflexion, son intelligence, afin de jouer un rôle majeur pour le respect de son environnement, indispensable à sa survie.

-La planète dans le ciel signifie enfin, que la pollution peut dépasser le cadre terrestre (nous appartenons à une galaxie).

## Fresque sur le thème de « la justice »

### Lecture et interprétation de la fresque réalisée par les élèves de 4<sup>ème</sup>3

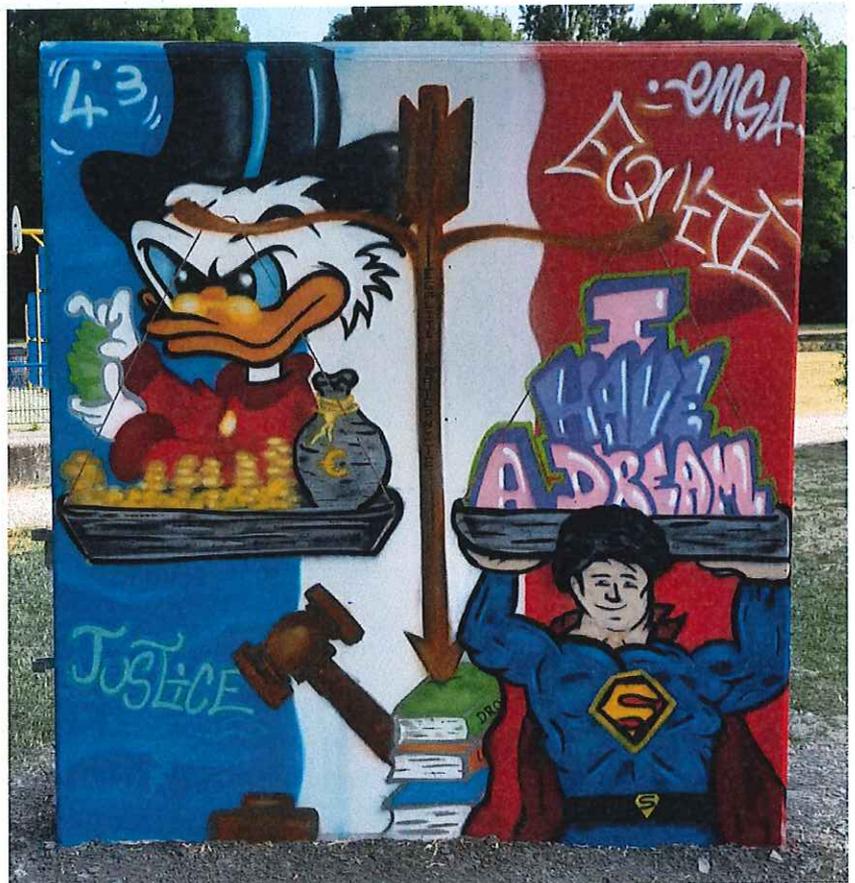
-Au milieu de cette fresque est dessinée une balance, symbole de la justice. Le concept de justice met en scène ici ses deux concepts associés à savoir « l'égalité » (donner la même chose à chacun), et « l'équité » (donner un peu plus à ceux qui ont moins). Afin d'être le plus juste possible, il faut en effet savoir « peser » le pour et le contre, prendre le temps d'osciller entre un argument et un autre, mesurer chaque décision (symbolique de la balance). Le pilier de la balance est représenté par une « flèche » en référence au personnage de Robin des Bois, qui volait aux plus riches pour donner aux plus pauvres mettant en scène le concept « d'équité ». La plume au bout de la flèche symbolise également l'importance de l'écriture (importance de grands discours écrits qui ont milité pour plus de justice dans le monde).

-Dans un des plateaux de la balance, le personnage de Picsou représente une certaine forme de richesse (ici symbolisée par les pièces et les billets). Le concept de « richesse » peut cependant prendre d'autres formes : les élèves ont parlé des ressources naturelles mais aussi de la famille, l'amitié, la bienveillance, la gentillesse...

-Dans l'autre plateau de la balance, le personnage de Superman symbolise les efforts à réaliser pour se surpasser et qui sont plus que nécessaires pour être juste au sein de notre monde et notre société. Dans son plateau, Superman hisse vers le haut la phrase « I have a dream » tirée du discours célèbre prononcé par Martin Luther King le 28 août 1963, qui militait pour la fin du racisme aux USA en revendiquant l'égalité de droits civiques entre la population blanche et afro-américaine.

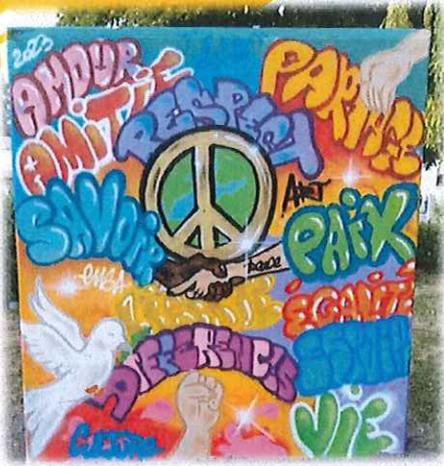
-Le « marteau » exprime le fait que chaque décision doit être appuyée grâce à un certain savoir et connaissances (dessin des livres qui font référence à la réflexion et connaissance de l'homme), mais aussi exprime le fait que chaque acte a une conséquence (si chacun peut être libre de ses actes, il n'est pour autant pas libre des conséquences de ses actes)

-Enfin, les couleurs principales de cette fresque sont la couleur bleue (qui fait référence à la couleur des policiers ou des gendarmes qui ont pour mission de faire appliquer la loi) ainsi que les couleurs blanche et rouge associées, qui reflètent le drapeau français où la devise « liberté, égalité, fraternité » est plus que jamais d'actualité.



## Fresque sur le Thème du « respect des différences »

### Lecture et interprétation de la fresque réalisée par les élèves de 4ème5



-Au milieu de cette fresque sont dessinées deux mains de couleurs différentes qui s'entrelacent, ainsi que l'expression anglaise « peace and love » (qui signifie « paix et amour ») afin de mettre en évidence le respect de toute forme de différences. Au-dessus de ces mains, le symbole « peace and love » vient renforcer cette expression puisqu'il a été un symbole majeur utilisé lors des années 1960, notamment par les hippies et la génération Woodstock qui protestaient entre autres contre l'armement nucléaire, la guerre du Vietnam et pour le respect de la planète (vœu d'un avenir sans pollution). L'intérieur du symbole représente notre planète pour signifier que les différences constituent une richesse sur notre terre.

-La « colombe de la paix » (symbole réalisé par Pablo Picasso en 1949) vient souligner le fait que la paix, en tant qu'absence de guerre, reste un objectif majeur à atteindre pour lutter contre toute forme de violences (racisme, guerre, exclusion, rejet...)

-En bas de la fresque, un « poing » surgit (le bas de la fresque symbolise ainsi les émotions, pouvant provenir de notre « ventre ») car nos émotions (la colère, la jalousie, la douleur, la tristesse...) peuvent parfois nous conduire à rejeter toute forme de différences. Ce « poing » est contré par une « main tendue » provenant du haut de la fresque, le haut venant ici symboliser la « tête », c'est-à-dire la raison, la réflexion, l'intelligence. Cette « main tendue » vient tirer vers le haut le « poing » exprimant le fait que la pensée doit pousser l'homme à « s'élever ».

-Des mots importants, en lien avec cette thématique du « respect des différences », ont enfin été inscrits de toutes les couleurs : vie, espoir, différences, culture, amour, amitié, art, savoir, partage, paix, liberté, égalité.

## Fresque sur le Thème de « la liberté »

### Lecture et interprétation de la fresque réalisée par les élèves de 4ème2



-La lecture de cette fresque s'effectue « du bas vers le haut ».

-Au premier plan (tout en bas de la fresque), sont dessinés une ancre et une chaîne qui signifient que nos libertés peuvent parfois être entravées et ne nous permettent pas d'envisager un autre horizon (une liberté entravée nous « ancre » et nous « enchaîne » dans un « fond sans lumière »). Le « boulet » fait ici référence à une prison qui constitue un enfermement, une absence de liberté. Implicitement, ce premier plan de la fresque vient interroger l'homme sur tout ce qui l'enchaîne et le prive de libertés.

-Au deuxième et troisième plan sont représentés la mer et le ciel pour symboliser le thème de la liberté, la mer symbolisant en effet « le grand large » et le ciel cette « immensité » que l'homme a toujours voulu conquérir (même au niveau spatial).

-L'ours polaire sur sa petite banquise vient exprimer le fait que nos « territoires » peuvent se restreindre et nous empêcher de vivre pleinement notre liberté (il y a également une référence au réchauffement climatique qui constitue une réflexion majeure quant aux libertés de l'homme pouvant nuire aux libertés d'autres espèces sur terre). Pour se nourrir et survivre, l'ours polaire tente alors de saisir avec sa canne à pêche les mots « liberty and freedom » (qui signifient « liberté »).

-En face de l'ours polaire est représenté un poisson dans un bocal pour symboliser l'enfermement, le manque d'espace et donc de liberté.

-L'aigle royal qui déploie ses ailes symbolise enfin le but ultime de tout un chacun : « la quête libre d'un ailleurs et de l'autre... ».

## ANIMATIONS MEDIATHEQUE



**La médiathèque reste ouverte tout l'été**

**Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h00 - Vendredi 14h à 18h - Samedi 9h30 à 12h**

## LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

**samedi 1<sup>er</sup> JUILLET**

**Club de lecture** - 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, films, musiques ou magazines...



**DU VENDREDI 7 JUILLET AU SAMEDI 2 SEPTEMBRE INCLUS**

**Escape Game : Escapade gourmande à travers nos régions**

Aux heures d'ouverture (durée environ 1h30)

Une escape game pour jouer en famille alliant observation, énigmes à résoudre, recherche d'indices, messages à décoder, manipulations.

Élaboré par Nathalie RAPEBACH. A partir de 6 ans.



**MERCREDI 5 JUILLET**

**Histoires pour les tout-petits** - 10h

Avec les assistantes maternelles et les parents en partenariat  
Avec Carole LAMOULINE du RAM



**MERCREDI 12 JUILLET**

**Atelier vannerie : corbeille à fond ajouré** – de 9h à 12h

Découverte du tressage de l'osier avec Florian GASCHT

Partager une activité en famille et venez tresser votre corbeille en osier.

Durée : 3h. A partir de 12 ans. 10€ / panier. **Sur réservation**



**MERCREDI 12 JUILLET**

**Objectif Kaléidoscopes !** 14h30 à 16h30

Transformer vos photographies prises sur place avec votre téléphone pour créer des œuvres kaléidoscopiques. Venez exercer votre créativité et réaliser des images étonnantes !

Pour la famille à partir de 12 ans. **Sur réservation**





## CLUB de LECTURE

du samedi 25 mars et 27 mai 2023

**Claudine C :**

Se le dire enfin / Agnès Ledig \*\*\*\*  
Je revenais des autres / Mélissa Da Costa \*\*\*\*  
Les douleurs fantômes / Mélissa Da Costa \*\*\*\*

**Anne-Marie :**

Les choses simples / Eric Besnard \*\*\*\*  
Khalil / Yamins Khadra \*\*\*\*  
Le bureau d'éclaircissement des destins / Gâelle Nohant \*\*\*\*

**Colette :**

Le vol des cigognes / Jean Christophe Grangé \*\*\*\*  
La femme de ménage / Freida Mcfadden \*\*\*\*  
Le chalet / Catherine Cooper \*\*\*\*

**Claudine M :**

Ce qu'il faut de nuit / Laurent Petitmangin \*\*\*\*  
De si jolies boîtes / Mélanie Guyard \*\*\*\*

**Marie-Claire :**

Le pacte du silence / Martine Delorme \*\*\*\*  
L'orphelin du bois des loups / Marie Bernadette Dupuis \*\*\*\*

**Catherine :**

Couleur Champagne / Lorraine Fouchet \*\*\*

**Marie-Christine :**

Les bonheurs de Céline / Christian Laborie \*\*\*\*  
Ma vie avec Boussac le « Vosgien » / Christian Staphe \*\*\*\*

Le dimanche 11 juin, se déroulait la fête de la musique à la salle polyvalente de Dompaire/Lamerey. Une fois n'est pas coutume, la Musique Municipale de Dompaire/Lamerey proposait un après-midi musical durant lequel, plusieurs groupes de musiciens locaux et issus de l'école de Musique de Dompaire/Lamerey, se sont relayés afin de fêter la musique tous ensemble, les musiciens et le public.



*La Musique Municipale*

*Dompaire /Lamerey*

L'après-midi a débuté avec la représentation de l'ensemble de cuivres issus des écoles de musique de Dompaire/Lamerey et l'école de Musique Intercommunale de Mirecourt. Placés sous la direction de Sébastien SCHLERET, leur professeur, les musiciens ont joué 4 pièces.



*L'ensemble de cuivres Mirecourt/Dompaire*

Photo Philippe POIX



Par la suite, la Musique Municipale de Dompaire/Lamerey a pris place et a joué 6 pièces réparties entre l'Harmonie, dirigée par Sébastien SCHLERET et la Batterie Fanfare, dirigée par François MASSON.

Quelques élèves issus des cours de batterie, dispensés à Dompaire, ont également participé à cet après-midi.

Adamosing, un chanteur dompairois, en duo avec un saxophoniste, a proposé quelques morceaux au public !



Et nous voilà rendus en fin d'après-midi avec Éliane et Christian, un duo Clarinette/Piano qui nous a interprété 2 œuvres de musique classique, l'une de Shubert et l'autre de Ketelbey.



Et pour conclure cet après-midi, la Musique Municipale de Dompain/Lamerey a repris sa place. Merci au public d'être venu nombreux, merci aux élus de Dompain et Madonne et Lamerey mais aussi des autres communes et de la communauté de communes de nous donner les moyens de promouvoir la musique et la culture sur notre territoire rural. Merci également à Philippe POIX pour ses photos et ses reportages photos. Vous pouvez le retrouver sur son blog « Vosges En Plaine »

Si vous êtes musiciens, ou que vous souhaitez débiter un instrument n'hésitez pas à nous contacter, sur notre page Facebook [www.facebook.com/musiquedompaire](http://www.facebook.com/musiquedompaire) ou par mail [musiquedompaire@outlook.fr](mailto:musiquedompaire@outlook.fr)

Petite dédicace à Jean Marc qui nous a fait un joli solo de batterie en fin d'après-midi !

## RETOUR SUR LA JOURNÉE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Le dernier dimanche d'avril, cette année 2023, le 30 avril ; c'est la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

Après l'arrivée des Sapeurs-Pompiers, au Monument aux Morts et la mise en place des Porte-drapeaux et officiels, une gerbe est déposée par Philippe Ferratier, maire de Dompaire, accompagné d'Alain Mourot, Maire de Madame-et-Lamerey, Jean-Claude Peureux Président de l'Association du Souvenir pour la Libération de Dompaire, et Michel Matthieu Président de la section de Dompaire des anciens d'AFN .



La minute de silence et l'hommage aux Morts



Philippe Ferratier lit le message national 2023 des associations



*Parler aux nouvelles générations de cette période tragique de la guerre de 39-45 pendant laquelle des femmes, des enfants, des hommes ont connu les atrocités de la déportation jusqu'à la mort pour beaucoup d'entre eux, fait partie du devoir de mémoire qu'il faut perpétuer. Nous ne devons pas oublier.*

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le lundi 8 mai, les communes de Dompaire / Madonne-et-Lamerey commémorent la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe signées le 8 mai 1945.

La formation du défilé a lieu place du Général Leclerc à Dompaire où se rassemblent les Porte-drapeaux, les Officiels et le public se joignent aux Sapeurs-pompiers commandés par le capitaine Jean-Philippe Goutte du SDIS de Dompaire, précédés par la batterie-fanfare de la Musique Municipale de Dompaire / Madonne-et-Lamerey dirigée par François Masson. Le défilé se rend ensuite au Monument aux Morts.



Philippe Ferratier avec Alain Mourot et le Vice-président des anciens d'AFN Section de Dompaire, déposent une gerbe avant la Sonnerie aux Morts et la minute de silence. Puis la Batterie-fanfare joue la Marseillaise, Alain Mourot lit ensuite le message officiel qui termine la cérémonie au Monument aux Morts. L'ensemble des participants rejoint le parking de la salle polyvalente pour la suite de la cérémonie.

À la fin de la cérémonie, Philippe Ferratier et Alain Mourot saluent les Porte-drapeaux, les Sapeurs-pompiers et les Musiciens qu'ils invitent ensuite à venir partager avec le public et les Autorités présentes, le verre de l'amitié offert à la salle polyvalente.

**Merci à toutes les personnes  
qui sont venues assister à la cérémonie.**



# Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

Edition juillet - août 2023



Quelques événements et couleurs  
au fil des semaines...



17 juin : kermesse du RPI à  
Damas et Bettegney



25 avril : visite des délégués, organisée par Guy  
PEROSE, dans les casernes de Hennecourt, Harol,  
Ville-sur-Ilion et Dompain

Au printemps le contraste des couleurs peut être remarquable.

Sur cette photo du 10 mai, sur les hauteurs de Madonne-et-Lamerey, la couleur jaune intense des champs de colza en fleurs, contraste avec le ciel noir menaçant.



## CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 13 JUIN 2023

Le 13 juin 2023 à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, exceptée Céline MAIRE, excusée. (Lionel Magnier est arrivé en cours de séance)

### **PARTICIPATION 2022 AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RPI MADONNE ET LAMEREY / DAMAS ET BETTEGNEY POUR LA COMMUNE DE GELVECOURT ET ADOOPT**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un enfant domicilié à Gelvécourt et Adompt est scolarisé dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal Madonne et Lamerey / Damas et Bettégney. Monsieur le Maire de Madonne et Lamerey a eu l'approbation de Monsieur le Maire de Gelvécourt et Adompt, pour que la Commune participe aux frais de fonctionnement du RPI. Le montant de cette participation du 01.01.2022 au 31.12.2022 est le suivant : 327.56 € pour un enfant de CE1-CE2-CM1-CM2 pour les frais de fonctionnement, et 19.89 € pour les frais de piscine, soit un total de 347.45 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, que la Commune de Gelvécourt et Adompt participe aux frais de fonctionnement et de piscine, et autorisent le Maire à émettre un titre de recettes en conséquence.

### **PARTICIPATION 2022 AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RPI MADONNE ET LAMEREY / DAMAS ET BETTEGNEY POUR LA COMMUNE DE BAZEGNEY**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un enfant domicilié à Bazegney est scolarisé dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal Madonne et Lamerey / Damas et Bettégney. Monsieur le Maire de Madonne et Lamerey a eu l'approbation de Monsieur le Maire de Bazegney, pour que la Commune participe aux frais de fonctionnement du RPI. Le montant de cette participation du 01.01.2022 au 31.12.2022 est le suivant : 327.56 € pour un enfant de CE1-CE2-CM1-CM2 pour les frais de fonctionnement, et 19.89 € pour les frais de piscine, soit un total de 347.45 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, que la Commune de Bazegney participe aux frais de fonctionnement et de piscine, et autorisent le Maire à émettre un titre de recettes en conséquence.

### **PARTICIPATION 2022 AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RPI MADONNE ET LAMEREY / DAMAS ET BETTEGNEY POUR LA COMMUNE DE DOMPAIRE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que trois enfants domiciliés à Dompaire sont scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal Madonne et Lamerey / Damas et Bettégney. Monsieur le Maire de Madonne et Lamerey a eu l'approbation de Monsieur le Maire de Dompaire, pour que la Commune participe aux frais de fonctionnement du RPI. Le montant de cette participation du 01.01.2022 au 31.12.2022 est le suivant : 327.56 € pour un enfant de CE1-CE2-CM1-CM2 pour les frais de fonctionnement, et 19.89 € pour les frais de piscine, soit, pour trois enfants, un total de 1 042.35 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, que la Commune de Dompaire participe aux frais de fonctionnement et de piscine, et autorisent le Maire à émettre un titre de recettes en conséquence.

## PARTICIPATION 2023 AUX ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES ET AUX ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES ENFANTS DE MADONNE ET LAMEREY

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, fixe à **4 Euros par jour et par enfant** (avec un plafond de 88 € par an et par enfant), la participation de la Commune pour les séjours en CLSH, ALSH, accueil loisirs et colonies de vacances agréées, pour l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, décide de participer pour 2023, à hauteur de **50 Euros par an et par enfant** (jusqu'à 16 ans inclus) habitant à Madonna et Lamerey, à l'inscription aux activités culturelles et sportives, par l'intermédiaire d'associations locales, sur justificatif de règlement.

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2023 POUR LE COLLEGE DE DOMPAIRE

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, décide de rembourser les frais de transports scolaires 2023 pour les enfants de Madonna et Lamerey allant au Collège de Dompain, à hauteur de **94.00 €**.

## TARIF DES AFFOUAGES 2023/2024

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 pouvoir, fixe le montant de la taxe d'affouage à **60.00 €** le lot de 10 stères, avec, au choix, 1 lot ou 2 lots.

## POINTS DIVERS

Le Conseil Municipal décide de différer au prochain Conseil les décisions liées aux versements des subventions aux associations locales.

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer au CAUE.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter à SPL XDEMAT (plateforme de dématérialisation) le module XURBA afin de pouvoir dématérialiser les actes d'urbanisme.

## PAYSAGE PRINTANIER

Si nous n'avons pour ainsi dire pas eu de pluie depuis la dernière semaine de mai, ce n'était pas le cas début mai où pluie et vent ont partiellement couché les cultures qui dominent Dompain. Les champs de céréales prennent soudainement un relief inhabituel.



## MADONNE-ET-LAMEREY : LE 20<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX FLEURS

Le weekend des 13 et 14 juin, il règne une ambiance de fête rue Général Leclerc avec l'organisation par l'association La Lamadonienne, du 20<sup>ème</sup> marché aux fleurs. Le soleil étant de la partie, beaucoup de visiteurs viennent au vide-greniers le samedi et au marché aux fleurs le dimanche.

**Le vide-greniers :** de nombreux exposants font le bonheur des visiteurs venus chiner.



Le soir c'est pour la première fois, l'élection de Miss, Mister Fleurs et de leurs Dauphins. Un concert de jazz avec le groupe NEW ORLEANS MUSIC SYSTEM clôture la journée.

Le dimanche, c'est le moment d'acheter fleurs, plants de tomates, choux, betteraves, salades, pots de plantes aromatiques, produits du terroir, fraises, asperges, miel etc. C'est aussi l'occasion de découvrir, des expositions de peinture, d'artisanat d'art ; et les métiers du bois.



## 11H00, inauguration du Marché aux Fleurs

Jérémy Mondy accompagné notamment par René Chevrier, Philippe Ferratier, Alain Mourot, Carole Thiébaud-Gaudé, Miss et Mister Fleurs ; coupe le ruban. Jérémy Mondy est le nouveau Président de La Lamadonienne qui succède à René Chevrier, lequel est maintenant Vice-président après plus de 20 ans de présidence.



Le groupe parcourt ensuite le marché aux fleurs pour rejoindre la Musique Municipale de Dompain / Madonne et Lamerey dirigée par François Masson, laquelle donne une aubade fort appréciée par les personnes présentes.



## Le temps des discours

Après l'aubade, Alain Mourot note la convivialité, le lien social qui caractérisent ce Marché aux Fleurs, il remercie La Lamadonienne, association de bénévoles qui l'a organisé et particulièrement René Chevrier pour sa disponibilité à la présidence de l'association pendant plus de vingt ans. Il remercie également tous les bénévoles, contributeurs à la réussite de ce marché. Carole Thiébaud-Gaudé, Jérémy Mondy puis René Chevrier prendront ensuite la parole.

## L'heure avance, c'est le moment de penser à se restaurer

Après les discours et l'apéritif offert, l'activité va maintenant bon train du côté de la buvette et de la cuisine. Tête de veau et saucisse frites sont proposées en plat principal. Les visiteurs affluent et se retrouvent ensuite sous le chapiteau monté pour l'occasion pour partager ce moment de convivialité.



## L'animation de l'après-midi

Tout au long de l'après-midi, c'est un défilé vénitien et les danses folkloriques du groupe « Novia Folklore » qui captent l'attention des petits et des grands.



La météo favorable, le flux constant de visiteurs, le nombre d'exposants, les animations variées qui ont jalonné ce weekend, la disponibilité et l'entrain des bénévoles chargés de la restauration et de la buvette ont fait de ce Marché aux Fleurs une parfaite réussite, pour le plus grand plaisir des visiteurs. Nous remercions La Lamadonienne et les bénévoles qui en ont assuré l'organisation et le bon déroulement.

**Merci à toutes et à tous.**

## CHALLENGE DE COLLECTE DE VIEUX PAPIERS !

### Les papiers à trier



Le SICOTRAL vient d'installer un nouveau conteneur pour la collecte des vieux papiers rue du Colombier. Ce conteneur aux couleurs d'un célèbre jeu vidéo est à votre disposition pour y déposer vos papiers, enveloppes, journaux, magazines, livres, cahiers... A chaque fois que le conteneur est plein, le SICOTRAL verse 25.00 € à la coopérative scolaire de l'école de Madonne et Lamerey.



En parallèle, les enfants participent à un concours avec les autres écoles du territoire. L'école qui aura collecté le plus de papiers durant l'année scolaire remportera ce challenge, elle recevra 100 € supplémentaires et aura la chance de visiter un site en lien avec le tri et le recyclage des déchets.

**Alors, n'hésitez plus, les enfants comptent sur votre participation !**

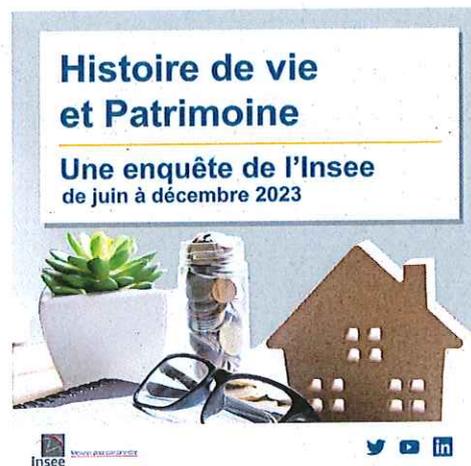
## ENQUETE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MENAGES

L'INSEE, réalise, **entre le 12 juin et le 16 décembre 2023**, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



**Mairie de Madonne et Lamerey**

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - [mairie.madonneetlamerey@orange.fr](mailto:mairie.madonneetlamerey@orange.fr)



**Commune de Madonne et Lamerey**



## E.H.P.A.D. LES MARRONNIERS



Les sorties reprennent de façon plus régulière avec les beaux jours pour les résidents de L'EHPAD des Marronniers.

Plusieurs sorties ou activités ont été organisées avec plusieurs établissements, comme un loto inter établissements à La Chapelle aux Bois, ou encore des rencontres inter générationnelles à Vincey et à Dompierre, ou encore au Gala de danse sur Glace à la patinoire d'Épinal et pour finir un pique-nique à la Faisanderie à Xertigny. Elodie aide-soignante à l'Ephad a organisé une pétanque sur l'esplanade de la salle polyvalente et a fini cette journée en accompagnant les résidents au bar le Carnot pour un verre en terrasse.



Nous avons également reçu Nathalie, chanteuse accompagnée d'un musicien au clavier, mais aussi Guy et son accordéon. Pour la 7ème année consécutive, Gaëlle aide-soignante a entrepris de fleurir la résidence avec les résidents.

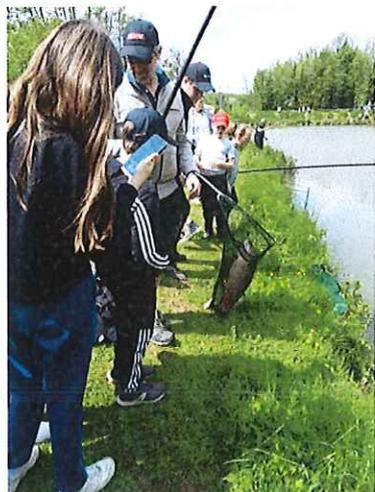
Aline, diététicienne de l'établissement nous a expliqué comment garder la forme cet été : nous avons donc commencé par « un jeu qui bouge » avant d'introduire plus de lait dans notre alimentation par le biais d'un délicieux milk-shake à la fraise.



Les repas à thèmes des mois d'avril et de mai, nous ont permis dans un premier temps de voyager en Italie en dégustant de délicieuses pizzas commandées « Au Coin Pizzas » à Dompierre, de profiter d'un moment festif autour d'un apéritif dinatoire préparé sur place par nos cuisiniers et accompagné au chant par Marie aide-soignante. Cette soirée disco a ravi les résidents.



## SPORT LOISIR DOMPAIRE



### Journée pêche

Les amis de l'école de Madegney organisaient une nouvelle fois, une journée pêche à la truite.

Le dimanche 14 mai, une dizaine d'adhérents de Sport Loisir Dompain se sont lancés dans la compétition.

Les truites de cette année étaient bien décidées à se faire pêcher et chacun a pu ferrer plusieurs poissons. Et encore une fois, Frédo a réussi à se démarquer en sortant de l'eau une très belle carpe de plusieurs kilos. Encore Bravo à lui.

Nous vous rappelons que Sport Loisir reste actif tout l'été.

## CLUB DE MADONNE A NAGLAICOURT

Quelques nouvelles du club de Madonna à Naglaincourt

- Le 14 avril : journée de l'amitié ouverte à tous, adhérents ou non, à Épinal chez Léonard avec concours de soupe.
- Le 20 avril : journée de remise à niveau du code de la route après réponses à 53 questions, (5 erreurs en moyenne). L'après-midi était consacré à la présentation des nouveaux panneaux. Certains étaient inconnus des participants.
- Le 04 mai, sortie à Darney : 24 personnes du secteur 7 ont participé. Ce fut une belle journée bien remplie.
- 2 adhérents du club étaient sélectionnés pour participer au concours départemental de dictée organisé par La Fédération Génération mouvements à la MSA à Épinal le lundi 22 mai.
- Le 31 mai, Geneviève et Bernard ont gagné le concours départemental de belote qui s'est déroulé à Sainte-Hélène avec 4826 points. Félicitations à eux.
- La saison se termine par un repas le jeudi 22 juin. La saison 2023/2024 reprendra le jeudi 14 septembre. Nous espérons de nouveaux adhérents.



## CLUB VOSGIEN

**CLUB  
VOSGIEN**  
Dompaire - La Gitte



Une nouvelle réalisation du club vosgien Dompaire la Gitte en collaboration avec les bénévoles de la Villaine à Ville sur Illon.

Nous y sommes, cette passerelle qui sera utilisée conjointement par les randonneurs et les coureurs de la Villaine a été installée juste à temps pour cette course au succès grandissant.

Merci aux bénévoles de la Villaine pour la pose et au club vosgien de Dompaire la Gitte qui en a financé la construction.

Course à pied et randonnée, deux activités "nature" complémentaires".



Pascal JEANROY  
0786885042  
"parfois égaré, jamais perdu"

<http://cvdelagitte.over-blog.com/>

## EFS - DON DU SANG



**EFS Grand Est**

Le docteur BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donateurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour la générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le jeudi 1 juin 2023, 60 personnes se sont présentées et 56 ont été prélevées, dont 1 nouveau donneur.



U.S.T.T.

Nous avons 2 équipes engagées en championnat de France de tennis de table.  
Une GE7 et une GE6.

La GE7 termine à la 4ème place de son groupe.

La GE6 termine à la 2ème place et montera en GE5 la saison prochaine.

Un grand bravo à tous pour votre implication et votre sérieux



Pour terminer la saison le 6ème tour des inters club jeunes à Mirecourt avec

3 équipes engagées

Comme d'habitude nos jeunes se sont bien battus avec de bons comportements à la table

En D1 L'équipe N° 1 prend la première place

En D2 L'équipe N° 2 prend la deuxième place

En D3 L'équipe N°3 prend la troisième place

Bravo à tous et merci aux parents de suivre les jeunes aux déplacements.

L'année se termine par de beaux résultats et de belles progressions, merci aux entraîneurs PASCAL et PIERRE.

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023.2024, nous contacter.

Rentrée prévue le mardi 05 septembre 17h15 au Gymnase maison des associations.

Nous seront présents également au FORUM DES ASSOCIATIONS le samedi 09/09/2023 N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

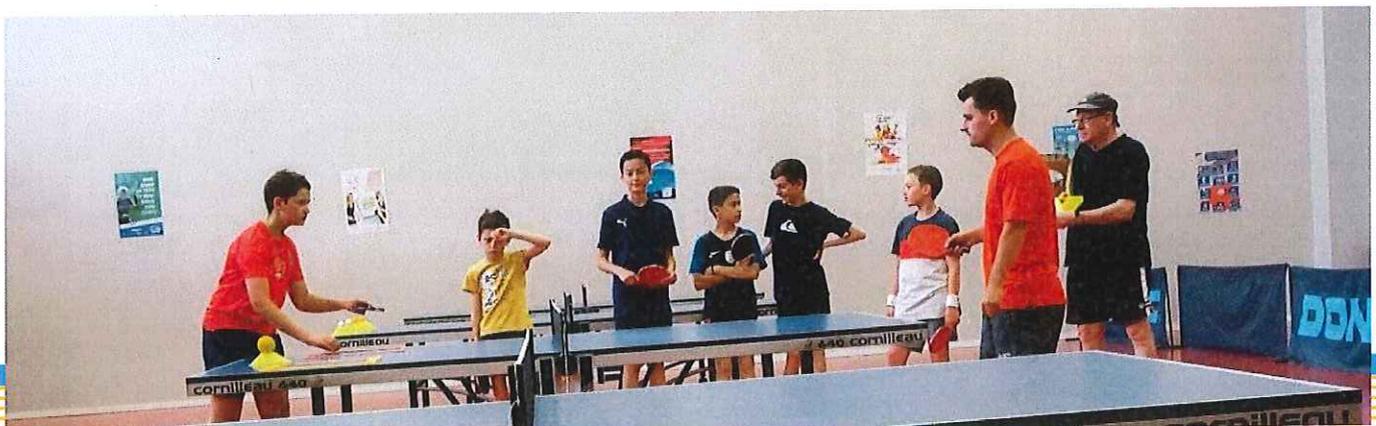
Nous tenions aussi à remercier M. le Maire et la commune pour la subvention accordée ainsi que l'aide apportée lors de nos grandes manifestations.

Bonnes vacances à tous et à bientôt

#### Renseignement

MEURET Pascal 06.07.63.59.11 pascal.meuret@sfr.fr

PHILIPPE Noémie 06.76.39.54.09 noemie.philippe@wanadoo.fr



# RESTRICTION TEMPORAIRE USAGE DE L'EAU

L'arrêté n° 230/2023 en date du 21 juin 2023, portant sur la restriction temporaire des usages de l'eau au niveau alerte sur le bassin Moselle amont et Meurthe dans le département des Vosges, a été pris.

À compter de la date de signature du présent arrêté et jusqu'au 30 août 2023, la zone d'alerte « Moselle amont et Meurthe » du département des Vosges définies par l'arrêté préfectoral départemental susvisé est placée en situation « **ALERTE** ».

Ci-après, deux sites internet pouvant aider à une meilleure gestion :

– les bons gestes pour préserver la ressource en eau :

<https://www.gouvernement.fr/preservons-notre-ressource-en-eau> ;

– informations sur la gestion de la sécheresse et de la ressource en eau

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

## Des mesures qui visent à clarifier et renforcer les mesures de restrictions minimales



### NETTOYAGE DES FAÇADES, TOITURES, TROTTOIRS ET AUTRES SURFACES IMPERMÉABILISÉES

→ Aux niveaux *alerte*, *alerte renforcée* et *crise* : interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.



### LAVAGE DES VÉHICULES CHEZ SOI ET CHEZ UN PROFESSIONNEL

→ Au niveau *alerte* : interdit chez les particuliers.  
**EN STATION DE LAVAGE**  
→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* : autorisé seulement pour les pistes économes en eau ou équipées de systèmes de recyclage, ou portique programmé ECO sur ouverture partielle.  
→ Au niveau *crise* : interdit.



### REPLISSAGE ET VIDANGE DES PISCINES PRIVÉES

→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* : seules les remises à niveau et les premiers remplissages sont autorisés.  
→ Au niveau *crise* : le remplissage et la remise à niveau des piscines privées sont interdits.



### PISCINES OUVERTES AU PUBLIC

→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* : le remplissage et la vidange sont interdits.



### ARROSAGE DES GOLFS

→ Au niveau *alerte* : interdit de 8h à 20h. Réduction des volumes de 15 à 30%.  
→ Au niveau *alerte renforcée* : interdit, à l'exception des greens et départs - Réduction des volumes d'au moins 60%.  
→ Au niveau *crise* : interdit, à l'exception des greens (réduction d'au moins 80% des volumes habituels).



### ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT ET DES HIPPODROMES

→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* : interdit entre 11h et 18h.  
→ Au niveau *crise* : interdit (avec une exception possible pour les terrains à enjeu national ou international. La nouvelle version du guide vient préciser que l'application de cette exception devra prévoir un arrosage réduit de manière significative et interdit entre 9h et 20h).



### ARROSAGE DES ESPACES ARBORÉS, PELOUSES, MASSIFS FLEURIS ET ESPACES VERTS

→ Au niveau *alerte* : interdit entre 11h et 18h.

→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* : interdiction totale (sauf pour les arbres et arbustes plantés récemment). Cette mesure s'applique aux collectivités, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers.



### REPLISSAGE DES PLANS D'EAU

→ Aux niveaux *alerte*, *alerte renforcée* et *crise* : interdit à l'exception d'une autorisation par le service de police de l'eau pour un usage commercial.



### ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS

→ Au niveau *alerte* : comme pour les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, espaces verts, interdit entre 11h et 18h.  
→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* : interdit de 9h à 20h.



### IRRIGATION DES CULTURES

→ Au niveau *alerte* : l'irrigation par aspersion est interdite entre 11h et 18h.  
→ Au niveau *alerte renforcée* : l'irrigation par aspersion est interdite 9h et 20h.  
→ Au niveau *crise* : interdite  
L'irrigation localisée et économe en eau (goutte-à-goutte notamment) est autorisée aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* et interdite au niveau *crise*.

# FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

## PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main.

**AYONS LES BONS  
RÉFLEXES**  
[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



# FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

## SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable.



**Rester informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

**AYONS LES BONS  
RÉFLEXES**  
[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



# ACCUEIL DE LOISIRS

## été 2023

### DOMPAIRE

juillet

- ☆ **SEMAINE 1 / du 10 au 13 juillet**  
Attention semaine de 4 jours  
Inscriptions jusqu'au 4 juillet à 12h00  
Sortie à la **Ferme Aventure** le jeudi 13
- ☆ **SEMAINE 2 / du 17 au 21 juillet**  
Inscriptions jusqu'au 11 juillet à 12h00  
Sortie à **PokeyLand** le jeudi 20
- ☆ **SEMAINE 3 / du 24 au 28 juillet**  
Inscriptions jusqu'au 18 juillet à 12h00  
Sortie **Kart & bowling** le jeudi 27

août

- ☆ **SEMAINE 4 / du 31 juillet au 4 août**  
Inscriptions jusqu'au 25 juillet à 12h00  
Sortie à **Fraispertuis** le jeudi 3
- ☆ **SEMAINE 5 / du 7 au 11 août**  
Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> août à 12h00  
Sortie au **Ballon d'Alsace** le jeudi 10
- ☆ **SEMAINE 6 / du 14 au 18 août**  
Inscriptions jusqu'au 8 août à 12h00  
Attention semaine de 4 jours  
Sortie au **Fort Pélissier** le jeudi 17

Inscriptions, renseignements et tarifs  
auprès de la Mairie de Dompaire  
au 03 29 36 50 54 ou par mail  
à [mairie.dompaire@orange.fr](mailto:mairie.dompaire@orange.fr)



La médiathèque de Dompierre  
propose

# UN ESCAPE GAME

Escapade gourmande à travers nos régions

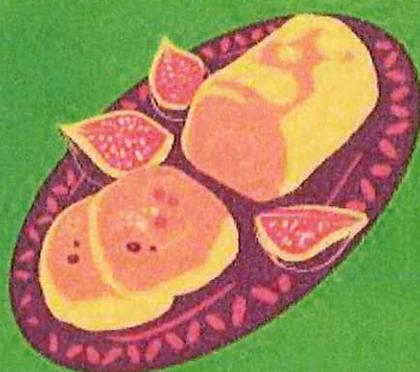
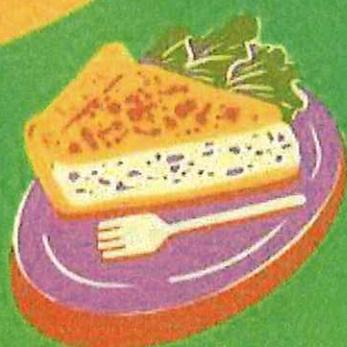
du 07/07 au 02/09

Aux heures d'ouverture

Mercredi de 9h30 à 12h / 13h30 à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 12h



Un escape game pour  
jouer en famille alliant  
observation, énigmes à  
résoudre, recherche  
d'indices, messages à  
décoder, manipulations...

Médiathèque de Dompierre  
rue du cimetière

Durée : 1h30 heures  
A partir de 6 ans



RENSEIGNEMENTS

03 29 34 67 57

# BAL DES POMPIERS

13 juillet

**EN EXTÉRIEUR**

Salle polyvalente de Dompain

**Dès 20h00**

**BUVETTE &  
RESTAURATION  
RAPIDE**

**DISTRIBUTION  
DE LAMPIONS**

**À 22 h 30 :**

**FEU D'ARTIFICE  
SONORISÉ**

offert par les municipalités de  
Dompain et Madonne-&-Lamerey

Amicale  
**SAPEURS-POMPIERS**

Dompain



LES AMIS DE LA CHASSE

# CONCOURS DE PÉTANQUE

LE 14 JUILLET À DOMPAIRE

Salle polyvalente-Buvette et restauration sur place



Concours de pétanque Amateurs 10 euros la doublette! Inscriptions 9h30 lancé du but 10h30! 1 licencié par Equipe! 4 parties minimum ! Concours principal et Concours complémentaire. Récompenses au classement ! 300 euros de carte cadeaux intermarché et nombreux lots pour tous! Renseignements au 06.30.44.72.79



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département

**Intermarché**



**DOMPAIRE**  
Rue Des Grands Jardins  
**03 29 36 60 60**

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30  
le dimanche de 9h à 12h

# Marches familiales by DYNAGYM

Venez partager un moment convivial en famille avec vos enfants, entre amis ou entre collègues le tout dans la bonne humeur !

Ouvert à tous !!

POUR TOUTES INFORMATIONS  
COMPLEMENTAIRES CONTACTER  
ANNE AU 06-03-86-13-53 OU VIA  
NOTRE PAGE FACEBOOK

**Mercredi 12 juillet**

Lieu : Dompaire

Départ : 20h sur le parking de l'école

**Mercredi 19 juillet**

Lieu : Circourt

Départ : 20h à la salle polyvalente

**Mercredi 26 juillet**

Lieu : Dommartin-aux-Bois

Départ : 20h à l'Eglise

**Mercredi 2 août**

Lieu : Racécourt

Départ : 20h à l'Eglise

**Mercredi 9 août**

Lieu : Lamerey

Départ : 20h au monument Char Leclerc

**Mercredi 16 août**

Lieu : Harol

Départ : 20h à l'Eglise

Arrivée de nuit, pensez à la lampe frontale et au gilet fluorescent !

**Mercredi 23 août**

Lieu : Ville-Sur-Ilлон

Départ : 18h à la Brasserie avec un repas tiré du sac après la balade (vers 19h)



# Randonnée pédestre & VTT des sapeurs-pompiers de Dompaire



Dimanche 3 septembre

Premier départ 8h30

Dernier départ 10h30

**Centre de secours de Dompaire**

5€

**Parcours pédestre 9km & 12km**

**Parcours VTT 15km & 30km**

Buvette &  
restauration  
sur place

# DOMPAIRE

## Dim. 24 SEPTEMBRE

# VIDE GRENIERS

# FOIRE A LA GAUFRE

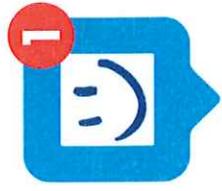
organisé par l' Association Sportive du Canton de Dompaire

## RESTAURATION/BUVETTE SUR PLACE

### RENSEIGNEMENTS/RESERVATIONS

06 59 87 47 49

Emplacement : 2 euros le mètre



# L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

## SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou le **code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !





# INFORMATIONS UTILES

## MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00  
Samedi de 9h00 à 11h00

 **03 29 36 50 54** - [mairie.dompaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.dompaire@wanadoo.fr)

## MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h  
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,  
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 **03 29 36 61 44**

Alain MOUROT 06 70 21 02 83  
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22  
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

---

## GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30    Vendredi de 14h à 19h  
*Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis*  
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 **03 29 34 67 57** - [bibliotheque-dompaire@orange.fr](mailto:bibliotheque-dompaire@orange.fr) - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

## COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE  
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

 **03 29 36 69 99**

## FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

 **03 29 36 69 99** - [msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr](mailto:msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr)

*Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :*

**Assistante sociale.** LAURELUT Margaux  **06 07 27 51 99**

**Mission locale.** DIELENSEGER Sandrine  **03 29 82 23 05**

**Conciliateur de justice** DEMARCHE Francis  **03 29 36 69 99**

## SERVICES PROPOSES

**M.S.V.S** : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 **03 29 38 54 55**